



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Guyane

Question écrite n° 6075

Texte de la question

Mme Christiane Taubira-Delannon interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les programmes de recherche appliquée au développement mis en oeuvre ou qui le seront, par les organismes scientifiques nationaux présents en Guyane. Les milieux humains et naturels en Guyane fournissent d'innombrables thèmes à d'éminents organismes scientifiques nationaux tels l'ORSTOM, le CIRAD, l'INRA, l'IFREMER, le BRGM. Ce dispositif scientifique et technique principalement orienté vers la recherche fondamentale ou l'ingénierie internationale n'alimente que très peu la demande sociale sur les références technico-économiques nécessaires aux activités liées au développement régional. Des efforts sont à réaliser par ces organismes aux travers d'actions de sensibilisation à l'environnement humain et naturel, de formation par l'accueil d'étudiants guyannais poursuivant des études scientifiques, d'aide à la mise en place de procédés de fabrication, et plus généralement de vulgarisation scientifique et technique. Ces actions pourraient être utilement relayées par les institutions scolaires et universitaires ou par des structures d'interface. Elle lui suggère qu'un conseil scientifique régional constitué d'élus, d'experts, de chercheurs et de socioprofessionnels, soit institué pour définir les axes de coopération entre l'appareil de recherche et les pouvoirs locaux et elle lui demande quel accueil il réserve à une telle proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Christiane Taubira](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6075

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3893